



CR résumé REUNION CHS-CT AUDIOCONFERENCE DU 26/06/2020 plus questions « CTL »

Site de la section de l'Aude: <http://www.dgfip.cgt.fr/11/>

Point sur les accueils :

L'ensemble des accueils répond aux normes et n'a pas posé de problèmes ; celui de Narbonne sera visité par les membres du CHS mardi 30, avant l'entretien prévu avec les agents de Narbonne Agglo.

Une visite doit être organisée à Lézignan dans les jours qui viennent.

A Sémard, le CHS demande d'apposer le pictogramme port du masque sur les boxes. Les quelques chaises en tissu qui restaient ont été remplacées par des sièges en plastique.

A la Cité, un box sans fenêtres va être interchangé avec un box avec fenêtre où des réceptions moins longues étaient prévues.

Canicule :

Le nouveau protocole envoyé par le SG a été reçu hier par la Direction, qui va le diffuser avec quelques modifications. La note d'aménagement d'horaire a été visée le 25/6, elle va être diffusée.

La clim de Narbonne pose question ; est-elle à recyclage (va chercher l'air dans les autres espaces) ou à recirculation (l'air reste dans le même bureau) ?

Pour les climos portatives, la même question se pose quant à leur choix. Elles devront du reste être orientées ailleurs que sur les personnes. Le Directeur précise qu'il y a urgence et que nous n'avons plus le temps d'étudier des palliatifs, deux ou trois climos de ce genre vont être achetées pour test.

L'ISST reparle des filtres aux fenêtres, qui ont prouvé leur efficacité dans les bâtiments de la DDFIP à Nîmes. Il propose également d'envisager un changement des fenêtres avec des vitres à haute capacité de filtration et d'absorption thermique, en liaison avec l'ADEME.

Un audit doit être programmé pour répondre au mieux à ce problème sur le moyen terme. L'ISST propose de passer faire un constat technique à la Cité dans les jours qui viennent, ce qui permettrait peut-être d'obtenir un abondement financier.

Budget :

Le budget annuel alloué au CHS Aude est de 65 683€ dont 61 741€ ont été délégués à ce jour.

Une utilisation de 13 991,39€ a déjà été validée en début d'année (masques, visières, gels, cloisons, en co financement avec le budget de la Direction)

Il reste donc 47 749,61€ à valider, des devis sont proposés pour :

- revêtements sols Cité Bât 3 + R+1 (SIE)
- Rénovation sanitaires Cité Bât 3
- achat de souris et tapis ergonomiques
- remplacement d'une fontaine d'eau (CDC) et entretien de l'ensemble des fontaines du département
- réserve pour aménagements de postes (MP)
- mise en place VMN Narbonne et Castelnaudary
- pose de déflecteurs d'air sous clim au CDC
- maintenance des défibrillateurs
- exercices d'évacuation et formations guide file et serre file

Nous demandons un abondement du budget au moins à hauteur des dépenses supplémentaires qui ont été nécessaires à la crise du covid 19 : cette augmentation ne pourra être décidée que par le ministère.

L'amélioration du dispositif de sécurité à Sémard est reportée à 2021, ce qui laissera le temps de monter le dossier, son coût étant de 15 000€ minimum et le propriétaire n'étant pas à ce jour en capacité de répondre.

Restauration :

Le prestataire de Narbonne n'est toujours pas d'accord pour reprendre, la carte Apétiz n'est toujours pas prévue pour compenser l'absence de restau, la note de défraiement est toujours attendue.

Le Directeur propose aux membres du CHS de se concerter sur la validation des différents devis et d'en rendre compte avant le 4/7/20.

Il annonce un CTL en présentiel réduit le 26 juin avec une information sur les mouvements locaux B et C.

Prochaine réunion du CHS-CT le 17/7/20.

Rappel Info Primes COVID :

Statistiques d'attribution ddfip11 :

Sur **168 attribuées**, 50 à 1000€, 118 à 330€

43% hommes, 57% femmes

81 allocataires dans le cadre prédéfini, le reste (87) en liste 4 (proposition des CDS), c'est à dire au seul choix 100 % du chef de service même s'ils n'ont pas le nombre de jour de présence « requis » par le directeur ... **87 allocataires soit plus de la moitié des agents sur cette liste 4 !!** **Rappel de la « méthode » départementale :** c'est un mix entre des critères dit objectifs et le choix du CDS. Pour les 1000 € : liste 1, présentiel avec 4 jours max rtt/congés/asa30 max, liste 2 cinq jours max, liste 3 six jours max, liste 4 : motivation par le CDS des agents en dehors de ces critères mais qui devraient avoir la prime. Pour les 330 euros, liste 1, présentiel avec 8 jours max rtt/congés/asa30 et 4 j max pour les télétravailleurs, liste 2 neuf jours max et 5 j pour les télétravailleurs, liste 3 onze jours max et 6 j pour les télétravailleurs, liste 4 : motivation par le CDS des agents en dehors de ces critères mais qui devraient avoir la prime. ... C'est la liste 3 qui sera élaguée pour ne pas dépasser les « quotas » ! voire la liste 4 selon les quotas et les motivations des CDS ... ça va vraiment être pas beau à voir !!

Répartition par métiers :

DIR/EDR 17%; CDC 11%; SIP 20%; SIE 14%; PRS/SPF 7%; CSP 2%; Trésoreries 29%

Nous sommes toujours en attente de la répartition par grades. Attention il semblerait que des plafonds aient été mis par service, que certains CDS n'aient mis personne sur les listes 4 ..., d'autres beaucoup sans doute

Nouvelle série de questions CGT posées par écrit le 24 juin vu que la réunion téléphonique du 26 (chs-ct) ne le permettait pas :

Question CGT - Calcuette jour de congés/artt : nous avons la preuve d'agents ayant fait remonter une demande de modification à leur CDS, or à ce jour il n'y a pas connaissance de retour. Où est-ce que cela en est et pourquoi des agents n'ont même toujours pas reçu leur tableau initial de proposition du CDS ? Il devient très urgent que nous (agents) sachions alors que nous sommes en train de poser les congés d'été par exemple, nous voulons savoir combien nous avons de jours en moins retirés. Comment avez vous fait pour déterminer les listes 1, 2, 3 de la prime si le nombre de jours de travail/absence n'est toujours pas arrêté ?

=> Réponse Demonet : comme je l'ai déjà indiqué, les travaux se poursuivent en RH et nous ne disposons pas encore des règles pratiques du report des jours n-1 annoncé par le Ministre. S'agissant de votre question sur le lien que vous faites entre les jours de congés et la prime, je vous ai adressé

la réponse le 15/06.

=> Réponse CGT : nous ne comprenons pas ni la première ni la deuxième réponse. Quelques précisions peut-être pour mieux se comprendre : si des agents se retrouvent finalement en liste 2 ou 3 (après les travaux de la RH), les avez-vous exclus d'offices de la prime parce que vous n'avez pas fini les décomptes ? ou l'auront-ils également ? ou excluez-vous des listes 4 ? En outre question subsidiaire, avez-vous remplacé des listes 3 par des listes 4 comme vous aviez annoncé que ce serait possible ?

=> nouvelle réponse Demonet : sur le lien entre congé et prime, les CDS ont transmis à la Direction la position de chaque agent sur les périodes considérées, après examen en local et la double méthode appliquée (paramétrages et prise en compte d'exceptions), avec des résultats à équivalence pour chacune, a permis aux CDS de prendre en compte l'ensemble des situations. Nous avons donc eu à valider la composition des listes 1 à 3 (et rectifier qqes erreurs) et, selon les cas, à adapter le nombre des propositions figurant sur la liste 4 (selon l'ordre choisi par les CDS).

Question CGT - Prime "covid 19" : nous avons demandé une statistique par catégorie : A+, A, B, C.

=> Réponse Demonet : votre affirmation est exacte, comme il est exact que je vous ai répondu que vous l'auriez.

Question CGT - Pourquoi des télétravailleurs sous contrat avant l'épisode covid ne récupèrent-ils pas leur PC ?

=> Réponse Demonet : La ré-attribution des PC se poursuit (trois cas restent à finaliser) avec, en priorité, une dotation pour les agents vulnérables encore en ASA.

Question CGT - peut-on demander au RIAC au moins deux choix différents à chaque repas (entrées plats desserts), et demander l'affichage du menu sur leur site à l'avance et l'envoi de l'information au CDAS ou DDFIP qui font suivre ?

=> Réponse de Mme Goutaudier : Le personnel m'a confirmé ce jour qu'il n'était pas possible de diversifier les paniers repas avec du choix tel que vous proposez en raison des contraintes sanitaires de préparation à l'avance des sachets dans le contexte. En revanche, si une personne souhaite un changement à la dernière minute, elle le signale au comptoir et ils essaient de faire au mieux notamment pour les desserts, quelques fois pour le plat car j'en ai bénéficié. S'agissant de la communication du menu, il est envoyé à Mme Brugière désormais revenue parmi nous et aussi membre de du conseil de gestion du restaurant. Le menu est exposé sur une table juste à l'entrée avant de payer et il détaille toute la semaine. S'agissant de l'affichage sur le site, il m'a été dit que c'était fait mais j'avoue ne pas avoir vérifié. Nous n'avons pas autorité sur le RIAC et de ce fait, je ne puis vous donner plus d'informations que celles glanées ce jour.

Recevez ces compte-rendus sur votre mel professionnel en nous envoyant un mel.

N'hésitez pas, contactez les collègues de la CGT Finances Publiques 11